



signification à avocat

Par **Brigitte2014**, le 25/11/2021 à 06:37

bonjour,

la cour d'appel d'Angers m'a confirmée l'octroi d'une prestation compensatoire sous forme de capital. Je vais signifier à mon ex mari par voie d'huissier mais celui ci me demande si la signification à avocat a été faite. Mon avocate est en arret longue maladie, cette signification est elle obligatoire? et si oui puis je demander à un autre avocat de la faire?

je vous remercie d'avance de votre réponse,

Par **Marck.ESP**, le 25/11/2021 à 07:00

Bonjour

Ce n'est pa si grave que cela.

<https://www.cours-appel.justice.fr/sites/default/files/2020-signification.pdf>

Mon point de vue est que l'huissier sait quel procès verbal il peut établir en pareil cas.

Par **Brigitte2014**, le 25/11/2021 à 10:49

malheureusement l'huissier ne veut pas signifier tant que celle à l'avocat n'est pas faite...